



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION
DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE**

**COMMISSION ADMINISTRATION,
FINANCES et EVALUATION**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 OCTOBRE 2023

Etaient présents :

Patrice URVOY
Aude MISSENARD
Sylvie CAPRON
Pascal LAMBERT

Président, Maire-Adjoint de MONTEPILLOY
Conseillère municipale de VIARMES
Directrice du PNR
Chargé de mission SIG/Evaluation du PNR

ORDRE DU JOUR :

- Nouvelle Fiche d'opération « Equipement »
- Programme d'actions 2024
- Point d'information sur l'avancée du T0
- Points divers

Monsieur Urvoy ouvre la séance, accueille les participants et rappelle l'ordre du jour.

Puis, il passe la parole à Pascal Lambert.

I – Nouvelle fiche « Equipement »

Pascal Lambert présente la nouvelle fiche d'opération qui sera proposée au comité syndical concernant l'équipement de la maison du Parc, en précisant que l'ensemble des acquisitions qui sont présentées dans cette fiche ne se feront pas nécessairement en 2024 (Sylvie Capron précise que nous avons 4 ans pour réaliser les actions prévues).

Il est prévu un changement complet de serveur pour 2026 au plus tard (car des garanties arrivent à échéance et ne peuvent être renouvelées), mais ce changement pourrait intervenir plus tôt en cas de défaillance technique importante (notre serveur date de 2018) d'où l'intérêt d'anticiper cette dépense dès maintenant.

Par ailleurs, l'arrivée de nouveaux salariés, ainsi que le renouvellement régulier du matériel informatique (la plupart des ordinateurs datent aussi de 2018), nécessitent l'acquisition de matériel informatique, de mobilier et de smartphones.

Afin de moderniser le matériel de visioconférence dans la bibliothèque, où nous pratiquons très régulièrement des réunions en semi-présentiel et semi-visioconférence, nous proposons l'acquisition d'un écran interactif couplé à une caméra grand angle et un micro déporté.

En terme de modernisation, il est aussi nécessaire de se débarrasser de nos accès téléphoniques RTC (réseau historique de France Telecom basé sur le cuivre), cette technologie étant définitivement abandonnée au profit de la VoIP (voix sur réseau IP) : cette évolution nécessite de changer quelques téléphones et de modifier des paramètres réseaux sur le serveur.

Enfin, il est également nécessaire de changer nos tables de pique-nique, très appréciées des nombreux randonneurs et visiteurs de passage, car celles-ci sont devenues inutilisables et dangereuses : c'est également l'occasion de faire travailler des artisans locaux sur du bois « piqué » de la forêt de Chantilly (le bois piqué est un bois de moindre valeur marchande à cause de défauts liés à des attaques de hannetons et autres insectes xylophages, mais avec une qualité mécanique non altérée). 4 tables seront ainsi commandées à différents artisans.

Le total de cette fiche est de 42 400 € HT.

Mme Missenard demande quel type d'ordinateur et de système d'exploitation est utilisé, Pascal Lambert répond que nous travaillons exclusivement en Windows sur des ordinateurs DELL.

2 – Programme d'action 2024 et migration au référentiel M57

Sylvie Capron présente le programme d'actions 2024 : voir diaporama pour le détail.

Le montant global du programme est de 1 557 950 €, réparti entre les différents financiers de la manière suivante :

Conseil régional d'Ile-de-France : 556 431 €
Conseil régional des Hauts de France : 434 813 €
Conseil départemental de l'Oise : 289 039 €
Conseil départemental du Val d'Oise : 30 000 €
Etat : 20 000 €
Autres : 217 667 €

Mme Missenard s'interroge sur la part importante du conseil régional d'Ile-de-France, au regard du nombre de communes franciliennes du PNR : Sylvie Capron précise que le Conseil régional d'Ile-de-France prend à son compte la part historique du département du Val d'Oise (suite à des négociations entre les deux partenaires incluant des éléments qui ne concernent pas tous le PNR), d'où ce montant important.

Le département du Val d'Oise a toutefois tenu à participer financièrement au programme d'actions afin de garder un droit de vote au comité syndical.

Mme Missenard demande ensuite si un ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) est prévu à Viarmes, Sylvie Capron répond que toutes les communes seront couvertes à terme par un ABC mais qu'on les réalise au fur et à mesure des sollicitations par les communes intéressées et que cela prend du temps.

Sylvie Capron évoque ensuite la nécessité pour le PNR de migrer son budget au référentiel M57, comme toute collectivité territoriale.

3 – Point d'avancement du T0

Pascal Lambert rappelle que la première partie du T0, sur les questions évaluatives 5 à 12, est maintenant terminée et a fait l'objet d'une présentation lors de la commission du 26 juin dernier.

Concernant les Questions évaluatives 1 à 3, qui concernent la Biodiversité en générale, la mission est toujours en cours avec ECOSPHERE :

- Corridors écologique

Peu d'avancée sur la thématique des corridors écologiques

- Biodiversité

Les données faune/flore du territoire ont été récupérées et font l'objet d'une expertise pour réactualiser la liste des espèces « à responsabilité Parc » : cette expertise prend beaucoup de temps car il faut croiser les données du PNR avec les données régionales, et avec les listes nationales et régionales fixant les statuts de rareté et de protection des espèces (celles-ci étant parfois en cours de révision).

- Zones humides

ECOSPHERE a compilé l'ensemble des données récupérées sur les zones humides et a souhaité présenter ce travail à chaque syndicat en charge de la gestion des rivières du territoire, afin de recueillir leurs expertises et éventuellement récupérer de nouvelles données en complément. ECOSPHERE a donc organisé une Visio avec chacun de ces acteurs, et a ainsi pu récupérer des données de terrain complémentaires pour affiner leur analyse.

Ce travail vise à affiner la délimitation des Zones humides (telles que définies par la loi) et à mieux identifier les enjeux pour chacune d'entre elles.

En parallèle, le PNR a lancé une mission spécifique sur la question évaluative 8, celle qui concerne le Paysage : en effet, lors de l'élaboration du T0 sur les Q.E. 5 à 12, il est apparu que l'aspect qualitatif du Paysage était très difficile à appréhender et que la Charte apportait peu d'éléments sur ce sujet (le rapport 3 de la Charte fait un inventaire assez fouillé des éléments qui font le paysage mais cela ne suffit pas à appréhender la qualité du paysage en lui-même).

La mission, confiée à TOPORAMA en association avec un dessinateur (Fabien Bellagamba), consiste à réaliser pour chacune des 18 unités paysagères, des planches descriptives basées sur des photographies, des iconographies anciennes (cartes postales, etc..), des textes courts et des croquis ou dessins explicatifs.

TOPORAMA a proposé en juin dernier une fiche modèle sur l'unité paysagère « Vallée de la Thève », composée de 6 planches abordant chacune un aspect de ce qui fait la spécificité et la qualité de l'unité : voir document joint.

Pendant l'été, TOPORAMA a pu avancer sur 6 unités paysagères : le bureau d'étude est en retard sur le programme prévisionnel (9 unités devaient être finalisées en octobre), et souhaite finaliser le travail de terrain ces prochaines semaines. Le travail de recherche des meilleurs points de vue et des iconographies anciennes prend beaucoup plus de temps que prévu.

Pascal Lambert termine son exposé en précisant qu'une présentation des différents travaux sur le T0 sera proposé en fin d'année (ou tout début de l'année prochaine).

Monsieur Urvoy demande s'il y a des questions.

Les membres indiquent que les explications sont claires et qu'ils n'ont pas de question.

M. Urvoy remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 20H30.